

SRL MPTS
Rue Jean Jaurès 5
7190 Ecaussinnes

PROJET DE FUSION SIMPLIFIÉE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/10/2025, les sociétés :

N.V. HYDRO ECOLO METEO MANAGEMENT INFORMATION SYSTEMS

N° entreprise : BE 0441.808.967
Forme : SA
Capital social : 100.000 €
Siège social : OTEGEMSTRAAT 100- 8550 ZWEVEGEM
RPM : KORTRIJK

Objet social :

La société a pour objet le conseil, la formation, la recherche, le développement, la fabrication, l'achat et la vente, l'exploitation, la commercialisation et le marketing, l'importation et l'exportation, la location, le leasing, l'installation, l'entretien et la réparation de matériel électronique (hardware et software) et de biens connexes

Elle peut exercer toutes activités commerciales, industrielles et financières, ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, qui sont directement ou indirectement liées à son objet social ou qui contribuent à son développement.

ET:

MULTI PURPOSE TECHNICAL SERVICES SRL

N° entreprise : BE 0899.761.508
Forme : SRL
Capital social : 20.000 €
Siège social : RUE JEAN JAURES 5 – 7190 ECAUSSINNES
RPM : MONS

Objet social :

La société a pour objet, en Belgique qu'à l'étranger tout service lié directement ou indirectement au développement, à l'achat, à la fabrication, à l'exploitation, à la vente, à l'installation, à la maintenance de systèmes électriques, électroniques, informatiques et mécaniques notamment dans le secteur de l'audiovisuel, de la métrologie, de l'énergie, de la formation et de l'environnement. Elle pourra accomplir tant en Belgique qu'à l'étranger, tous actes, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet et permettant d'en faciliter la réalisation.



Elle pourra notamment se porter caution et donner toute sûreté personnelle ou réelle en faveur de toute personne ou société liée ou non. Elle pourra s'intéresser par voie d'apports, de fusion ou d'absorption ou de toutes autres manières, a toutes autres entreprises ayant un objet similaire, connexe ou annexe de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle pourra en outre vendre ou concéder toutes marques de fabrique, secrets de fabrication ou brevets en rapport avec son objet social et participer sous forme de franchisage a la création d'entreprises de même type.

Elle peut accomplir toutes ces opérations en nom ou pour compte propre, ainsi que pour ses associés ou pour compte de tiers sous la réserve sus-énoncée, notamment à titre de commissionnaire.

Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société MULTI PURPOSE TECHNICAL SERVICES SRL par la société HYDRO ECOLO METEO MANAGEMENT INFORMATION SYSTEMS SA dans le but de réduire les coûts et de simplifier la gestion.

Le présent projet est établi conformément à l'article 12 :24 du code des sociétés et associations. Du fait que la SA absorbante détient la totalité des parts de la SA absorbée, il est fait application des articles 12 :7 et 12 :50 à 12 :56 du code des sociétés associations, qui prévoient notamment un projet de fusion simplifié.

Il est établi ce qui suit :

- Les apports effectués par la société absorbée ne sont pas rémunérés par l'attribution de parts de la société absorbante, il ne doit donc pas être établi un rapport d'échange.
- Pas d'augmentation de capital : du fait de la détention par la société absorbante de la totalité des actions émises par la société absorbée, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital de la société absorbante.
- La société absorbée sera dissoute de plein droit dès que la fusion aura été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante, sans qu'il y ait eu lieu de procéder à quelque opération de liquidation que ce soit.
- Il n'est pas requis d'arrêter les émoluments des commissaires, réviseurs d'entreprises ou experts-comptables dès lors qu'aucun rapport d'échange n'est dressé.
- Il n'existe pas d'avantages particuliers attribués aux gérants des sociétés appelées à fusionner.
- Le présent projet de fusion sera déposé auprès du greffe du tribunal de commerce de Kortrijk pour la société absorbante HYDRO ECOLO METEO MANAGEMENT INFORMATION SYSTEMS SA, et au greffe du tribunal de commerce de Mons pour la société absorbée MULTI PURPOSE TECHNICAL SERVICES SRL.
- La fusion sera applicable au 01/01/2026. Les opérations de la société absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante à dater du 01/01/2026.



- L'assemblée appelée à se prononcer sur la fusion aura lieu dans les délais légaux, soit dans 6 semaines. La gérance communiquera au moins un mois avant l'assemblée les états comptables et le rapport.

Fait à Ecaussinnes, le 15/10/2025



Michel HEMBERG
Administrateur



Thierry LEVINTOFF
Administrateur